

Est-ce que j'inscris mon chantier à la charte Chantier Vert ?



Mon chantier dure plus de 6 mois ?

Oui

Non

Mon chantier a des enjeux environnementaux
(ex. mangrove, lagon, etc.) ?

Oui

Non

Mon chantier est atypique
(ex. classé au patrimoine, etc.) ?

Oui

Non

Se rapprocher de la CCI pour une inscription en chantier vert : voir le site www.chantier-vert.cci.nc
Utilisation du logo, charte, CCI, réalisation de visites, contrôle, réunion bilan

Pas d'inscription en chantier vert mais intégration des préconisations dans le CCTP et CDC
Vigilance, recours aux outils, suivi régulier des points environnementaux, bac de décantation, bac de rétention, etc.